

Département

Pyrénées Atlantiques

Arrondissement

Pau

Délibération 2025-64 Conseil Municipal du quinze décembre deux mil vingt-cinq

Le quinze décembre deux-mil vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

Effectif légal du Conseil Municipal : 27**Nombre de Conseillers en exercice : 27****Nombre de Conseillers présents physiquement : 22****Nombre de Conseillers votants : 26****Date de la convocation : 09/12/2025****Date de mise en ligne : 16/12/2025**

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
LAUGÉ	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
LEYDERT	Stéphane		X	Martine LAUGE	
GOUVET	Anne	X			
ALLAL	Ahmed	X			
SIAFFA	Serge	X			
CROVELLA	Loïc		X	Florent LALUCAA	
ROUZIERES	Nicole	X			
LAVIGNE	Gwendoline	X			
SALAT	Didier	X			
LANOUILH	Éric	X			
MORISOT	Pierre-Alexandre	X			
JAÉGLÉ	Christine	X			
CONESA	Claire		X	Jean-Pierre LACROIX	
BOONE	Emmanuelle		X		
FONTENIER	Jessica		X		
LACROIX	Jean-Pierre	X			
BERTHELOT	Christophe	X			
FRITHMANN	Alicia	X			
SABLÉ	Corentin		X	Pascal MORA	
CASENAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie	X			
AUGUSTO	Alain	X			

Informations diverses

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Désignation du secrétaire de la séance

Candidat(e) : Ahmed ALLAL est candidat

Ahmed ALLAL est désigné à l'unanimité secrétaire de séance

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Délibération

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

2025-64 : Décision modificative n°1 – Régularisation emprunts avec TE 64

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée la décision modificative n°1 sur le budget mairie pour mandater correctement les emprunts passés avec TE 64 et le remboursement d'une avance sur le marché de réhabilitation de l'école André Castro.

Section investissement

➤ Dépenses :

- Article 168758 : Autres emprunts et dettes assimilées Autres groupements (+ 31 430€)
- Article 16876 : Autres emprunts et dettes assimilées Autres établissements publics locaux (+ 8 381€)

Opérations d'ordre au chapitre 041 :

- Article 16876 : Autres emprunts et dettes assimilées Autres établissements publics locaux (+97 425.16€)
- Article 2041582 : emprunts Bâtiments et installations (+ 156 451.53 €)
- Article 2313 : Immobilisations corporelles en cours (+ 15 667€)

➤ Recettes :

- Chapitre 021 : Virement à la section de fonctionnement (+ 6 804€)
- Article 16876 : Autres emprunts et dettes assimilées Autres établissements publics locaux (- 14 195€)

Opérations d'ordre au chapitre 040 :

- Article 28041582 : Amortissements emprunts Bâtiments et installations (+ 10 431€)

Opérations d'ordre au chapitre 041 :

- Article 168758 : Autres emprunts et dettes assimilées Autres groupements (+ 156 451.53 €)
- Article 238 : Avances et acomptes sur commande d'immobilisations corporelles (+ 15 667€)

Section fonctionnement

➤ Dépenses :

- Article 6811- chapitre 042 : Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles (+ 10 431€)
- Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement (+ 6 804€)
- Article 65738 : Subv. de fonctionnement aux organismes publics Autres groupements (- 23 489€)
- Article 6618 : Charges d'intérêts des autres dettes(+ 6 254€)

Le Conseil Municipal est invité à :

VALIDER

Art 1- Les écritures comptables ci-dessus.

Délibération votée :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 3 (Mme CASNAVE-DIT-MILHET, Mme KERUZORE, M. AUGUSTO)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Signature du secrétaire de séance

ALLAL Ahmed

